

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4008-2017  
Phase 1, Étape B  
Volet visant l'approbation des caractéristiques  
des contrats d'approvisionnement ADM et  
TIDAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ACHAT ET VENTE DE GAZ NATUREL  
RENOUVELABLE (« GNR ») PAR ÉNERGIR

ÉNERGIR

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM,  
CONSTITUÉ PAR :  
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)  
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA) ET  
LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE  
RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU  
(GIRAM)

Intervenant

**CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PAR ÉNERGIR  
EN GAZ NATUREL RENOUVELABLE (ADM ET TIDAL)**

**MÉMOIRE**

**VERSION CONFIDENTIELLE**

M. Jean Schiettekatte, Analyste  
M. André Bélisle, Analyste  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Préparé pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

Le 23 décembre 2021

*Pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-5 – Document 4*

*Volet visant l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement ADM et TIDAL - Mémoire  
M. Jean Schiettekatte, Analyste, M. André Bélisle, Analyste et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur*

*Pour le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.),*

*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
le Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*